

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente juin deux mille seize, à dix-huit heures trente minutes, les conseillers communautaires se sont réunis pour le conseil communautaire à Moissannes, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22/06/2016

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADE, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Josiane ROUCHUT, Jean-Pierre NEXON, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Sylvie ALAMARGOT, Sylvie AYMARD, Monique BLONDEL, Gérard BEAUBIER, Jean-Louis BREGAINT, Roger CLEDAT, Jean-Claude DECOUT, Arlette DEMAR, Paul DUCHEZ, Camille DUDOGNON, Dominique GILLES, Michel LE BRAS, Claudine LAFOREST, Dominique MARQUET, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Michel PARVY.

EXCUSES : Alain FAUCHER (délégation de vote à Dominique GILLES), Catherine CELESTIN (délégation de vote à Jean-Pierre ESTRADE), Estelle DELMOND (délégation de vote à Monique BLONDEL), Alain GONZALES (délégation de vote à Josiane ROUCHUT), Sébastien MOREAU (délégation de vote à Franck LETOUX), Xavier NOUHAUD (délégation de vote à Roger CLEDAT), Christine RIFFAUD.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2016-073 : COMPOSITION DES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT - MODIFICATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 mai 2016 portant modification des statuts de la Communauté de communes de Noblat,

Monsieur le Président expose que Monsieur Jacques VERGNE, conseiller municipal, a manifesté le souhait d'intégrer la commission environnement de la Communauté de Communes de Noblat pour participer à ses travaux.

Monsieur le Président propose donc aux Conseillers Communautaires d'approuver cette demande et la composition des commissions.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré par 32 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve la nouvelle composition des commissions conformément au tableau joint à la présente délibération.

ANNULE ET REMPLACE LES DELIBERATIONS 2014-077, 2014-101 ET 2014-150

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 1^{er} juillet 2016

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
le : 05/07/16
Publié ou notifié
Le : 05/07/16

Le Président,

Alain DARBON

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2016-073: COMPOSITION DES ASSEMBLEES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT - MODIFICATIONS

Date de transmission de l'acte : 05/07/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 05/07/2016

Numéro de l'acte : 2016-073 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20160630-2016-073-AI

Date de décision : 30/06/2016

Acte transmis par : Alain DARBON

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles